

## Vue générale des instruments existants et de leurs développements ainsi qu'instruments recommandés en fonction du type de projet et de son but

élaboré par :

Confédération

Canton

Commune

Instrument (nom)	Description succincte (forme, évaluation, application, interprétation, documents, langues)	But	Type de projet (objet)	Développement actuel/prévu	Contact/lien	Remarques (par ex. thématique spécifique)
Boussole bernoise du développement durable	<p><b>Forme</b> : tableau Excel ; structuré d'après les dimensions et les objectifs du développement durable (DD) ; 1 à 4 indicateurs par dimension.</p> <p><b>Analyse</b> : interprétation qualitative des indicateurs (effets attendus) sur une échelle de -2 à +2.</p> <p><b>Évaluation</b> : par un groupe de 3 à 4 personnes qui connaissent le projet et défendent différents points de vue ; responsable de l'ED : directeur(trice) de projet ; encadrement par le service spécialisé dans le développement durable en cas de besoin.</p> <p><b>Interprétation</b> : profil forces/faiblesses sous forme de barres (graphique) et de feux de signalisation.</p> <p><b>Documents</b> : guide ;</p> <p><b>Langues</b> : d/f</p>	Évaluation préalable : optimisation, base de décision, comparaison de variantes (jusqu'à 3)	Projets concrets	Actualisation éventuelle en vue de l'Agenda 2030 et des ODD	Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne  www.be.ch/ne > Évaluation de la durabilité	Utilisable au niveau cantonal et communal  Version originale de l'instrument et guide de 2008 ; l'instrument a été remanié en 2015, c'est-à-dire que les indicateurs ont été actualisés.
Check-list des champs thématiques	<p><b>Forme</b> : tableau Excel ; structuré d'après les dimensions et les objectifs du DD ; objectifs concrétisés par des mots-clés.</p> <p><b>Analyse</b> : description des effets attendus et analyse qualitative sur une échelle de -2 à +2 ; questions supplémentaires pour l'analyse des effets.</p> <p><b>Évaluation</b> : évaluation par un groupe de 3 à 4 personnes qui connaissent le projet et défendent différents points de vue ; responsable de l'ED : directeur/trice de projet ; encadrement par le service spécialisé pour le développement durable en cas de besoin.</p> <p><b>Interprétation</b> : textes avec effets attendus et profil forces/faiblesses sous forme de barres de graphiques.</p> <p><b>Documents</b> : aucun</p> <p><b>Langue</b> : d</p>	Évaluation préalable : optimisation ; base de décision	Projets d'ordre général (stratégies, programmes, planifications, etc.)	Actualisation éventuelle en vue de l'Agenda 2030 et des ODD	Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne  www.be.ch/ne > Évaluation de la durabilité	Applicable au niveau cantonal et communal  Version originale de l'instrument de 2012

<p>nawi.sg</p>	<p><b>Forme</b> : outil en ligne avec login ; structuré en fonction des objectifs de l'État ancrés dans la Constitution du canton de St-Gall ou en fonction des stocks de capital naturel, réel, social et humain.  <b>Analyse</b> : dans l'idéal, dans le cadre d'une discussion de groupe interdisciplinaire sur les effets du projet à moyen et à long terme ; préparation en ligne individuelle possible ; met l'accent sur les aspects qualitatifs ; les projets sont analysés sous l'angle des processus de planification, de leurs effets et de leur efficacité.  <b>Évaluation</b> : l'évaluation des résultats à proprement parler a lieu dans le cadre de la pesée politique des intérêts.  <b>Interprétation</b> : somme des évaluations sous forme de diagrammes en barres ; représentation par objectifs de l'État ou formes de capital en version courte et longue (y c. commentaires) ; trois questions clés en guise de conclusion.  <b>Documents</b> : résumé sur nawi.sg ; conseils pour la réalisation ; catalogue de questions.  <b>Langues</b> : d</p>	<p>Évaluation préalable : optimisation , base de décision    Évaluation à postériori : évaluation intermédiaire</p>	<p>Décrets (lois, ordonnances, directives, arrêtés)    Stratégies (programmes, planifications, idées directrices, concepts)    Plans de mise en œuvre (projets, mesures)    Les critères de processus et d'efficacité varient en fonction du type.</p>		<p>Canton de St-Gall    <a href="http://www.nawi.sg.ch/">http://www.nawi.sg.ch/</a></p>	<p>L'instrument est librement accessible et il est à la disposition de l'administration cantonale saint-galloise, mais aussi des communes, régions et institutions privées, qui peuvent l'utiliser en cas de besoin.    Le canton de Saint-Gall met aussi gratuitement la structure de base programmée à la disposition d'autres cantons ou d'autres acteurs intéressés à poursuivre son développement.</p>
<p>Boussole21</p>	<p><b>Forme</b> : outil en ligne avec login.  <b>Analyse</b> : avec 19 critères évalués sur une échelle de A à G, l'instrument permet de mettre en évidence les forces et les faiblesses d'un projet dans les domaines de l'économie, de l'environnement, de la société et de la gouvernance. Il donne une vue d'ensemble de tous les effets d'une ébauche ou d'un projet, montre les éventuels conflits d'intérêts et aide à améliorer le projet. Pour chaque critère, l'outil comprend les champs suivants: "Justification de l'évaluation", "Risques de répercussions négatives" et "Potentiel d'amélioration"  <b>Évaluation</b> : deux options sont en général envisageables :  1) les responsables de projet font une évaluation en groupe avec 1 à 2 personnes de leur choix, venant de préférence d'un autre service et complétant la vision en termes de durabilité (domaines environnement, économie ou société);  2) une équipe d'audit "permanente" accompagne les responsables de projet pour l'évaluation.  <b>Interprétation</b> : diagrammes en toiles d'araignée  <b>Documents</b> : guide  <b>Langues</b> : d/f/i</p>	<p>Évaluation préalable : optimisation, base de décision, détection des conflits d'intérêts    Évaluation à postériori : vérification des effets</p>	<p>Projets concrets    Projets généraux (stratégies, concepts, programmes, plans directeurs)</p>	<p>Dans le cadre de la Convention intercantonale de collaboration pour le développement et la gestion de Boussole21, l'outil va être adapté pour établir le lien avec les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et pour permette de documenter les impacts climatiques d'un projet.</p>	<p>Canton de Vaud, Canton de Fribourg et Canton du Valais    <a href="http://www.boussole21.ch">www.boussole21.ch</a></p>	<p>Cet instrument s'adresse aux responsables de projets au sein de l'administration, aux décideurs et à toutes les autres personnes intéressées. Il est utilisé par divers Cantons et Communes.</p>

<p>Check-list pour la pesée des intérêts en matière de développement durable</p>	<p><b>Forme</b> : fichier Excel  <b>Analyse</b> : la check-list pour la pesée des intérêts en matière de développement durable montre les effets des projets, des programmes et des stratégies sur les trois dimensions environnement, société et économie.  <b>Évaluation</b> : l'évaluation des effets à court et à long terme se déroule dans 10 thématiques et trois dimensions (économie, société et environnement), sur une échelle de -3 à +3. La check-list est en général utilisée par le service spécialisé pour le développement durable, en étroite collaboration avec les directeurs du projet. Le soutien du service spécialisé pour le développement durable est gratuit pour les collaborateurs de l'administration cantonale.  <b>Évaluation</b> : résumé par dimension, y compris représentation graphique sous forme de diagramme en toile d'araignée.  <b>Documents</b> : prospectus d'information, rapport d'expérience  <b>Langue</b> : d</p>	<p>Évaluation préalable : optimisation, base de décision, détection des conflits d'intérêts, choix de variantes, communication    Évaluation à posteriori : vérification des effets</p>	<p>Projets concrets    Projets généraux (planifications, stratégies)</p>		<p>Département de la construction, des transports et de l'environnement  Service spécialisé pour le développement durable du canton d'Argovie    <a href="http://www.ag.ch/nachhaltigkeit">www.ag.ch/nachhaltigkeit</a> &gt; Nachhaltigkeitsbeurteilung</p>	<p>La première étape de l'instrument est une check-list destinée à évaluer la pertinence du projet pour le développement durable.    L'instrument contient également des principes directeurs du développement durable permettant d'évaluer les processus ainsi que leur mise en œuvre.    Utilisation au niveau du canton et de la commune    L'instrument a été développé en 2002</p>
<p>Outil ED de la Confédération</p>	<p><b>Forme</b> : outil Excel permettant de réaliser une ED sommaire. Les critères utilisés sont ceux du Conseil fédéral pour le développement durable.  <b>Analyse</b> : chaque critère (effet) est brièvement décrit sous forme d'objectif réalisé et peut être défini plus en détail à l'aide de trois critères partiels. Les effets sont évalués sur une échelle de -3 à +3 et les critères partiels peuvent être pondérés. Pour terminer, huit critères supplémentaires font l'objet d'une évaluation.  <b>Évaluation</b> : elle est en règle générale réalisée par le responsable du projet ou, du moins, initiée et encadrée par celui-ci. En principe, ARE doit être impliqué dès le début du processus, à titre de service spécialisé garant de la méthode. Pour les aspects du contenu d'une ED, d'autres services spécialisés doivent être contactés. Ceux-ci doivent dès le début d'une ED être informés de l'analyse prévue. Il revient au service spécialisé de déterminer si et sous quelle forme il encadre l'ED d'une manière plus poussée (groupe d'accompagnement, prise de position écrite, etc.).  <b>Interprétation</b> : les résultats sont présentés sous forme de barres par dimension du DD ;  <b>Documents</b> : il existe un guide détaillé sur cet outil (voir remarques)  <b>Langues</b> : d/f/it</p>	<p>Évaluation préalable : optimisation, base de décision, comparaison de variantes (jusqu'à 4)</p>	<p>Projets concrets    Projets généraux (lois, programmes, stratégies, concepts)</p>		<p>Office fédéral de l'aménagement du territoire ARE    <a href="https://www.are.admin.ch">https://www.are.admin.ch</a> &gt; Développement durable &gt; Évaluation de la durabilité &gt; Confédération</p>	<p>La première étape de l'instrument est une analyse de pertinence.    L'instrument a été développé en 2009 et repose sur le Guide pratique (Ecoplan, 2008) : Guide pratique pour les services fédéraux et autres intéressés, Berne.</p>

<p>Analyse de projet de développement durable de la ville de St-Gall</p>	<p><b>Forme</b> : fichier Excel, structuré en fonction des dimensions du DD avec six thèmes chacun.  <b>Analyse</b> : évaluation des effets d'un projet sur les thèmes, sur une échelle de -2 à +2.  <b>Évaluation</b> : la réalisation d'une « Analyse de projet DD » prend environ une heure ; elle est réalisée de préférence au sein d'un groupe interdisciplinaire.  <b>Interprétation</b> : effets sous forme de barres par thème, agrégés.  <b>Documents</b> : l'instrument contient une liste de mots-clés des effets.  <b>Langue</b> : d</p>	<p>Évaluation préalable : optimisation, conflits d'intérêts, synergies</p>	<p>projets concrets</p>		<p>Ville de St-Gall   <a href="http://www.stadt.sg.ch">www.stadt.sg.ch</a> &gt; Raum Umwelt &gt; Umwelt Nachhaltigkeit</p>	<p>L'instrument contient un tableau pour établir un rapport succinct des effets, des mesures et du potentiel d'amélioration.   L'instrument contient une check-list avec les principes d'action du DD et la manière de les mettre en œuvre dans le projet.</p>
--	---	--	-------------------------	--	--	--